

Villes et Villages Fleuris

[Accueil](#) > [Cadre de Vie](#) > [Les espaces verts](#) > [Villes et Villages Fleuris](#)

La Ville de Cassis est fière de vous annoncer l'obtention de la 4ème fleur dans le cadre du label "Villes et Villages fleuris" !



Cassis en symbiose avec son environnement...

Cassis et son paysage patrimonial emblématique marquent les esprits par la force des éléments naturels qui le composent.

Inscrite dans le parc national des Calanques, la commune mène une gestion et aménage ses espaces en s'inspirant de cet environnement naturel exceptionnel.

Après l'obtention de la 3ème fleur en 2008, et l'attribution du prix national de la valorisation paysagère en espace urbain en 2017, l'attribution de cette 4ème fleur récompense la politique menée par la municipalité.

Délivré par un jury national, ce label, le premier à être connu par nos concitoyens, se positionne comme garant de la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire.

9 communes sont labellisées « 4 fleurs » dans la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, 2 dans les Bouches-du-Rhône.

À l'issue de leur visite, les membres du jury ont souligné la dynamique de la commune de Cassis dans la valorisation de son environnement.

Ils ont été particulièrement sensibles à toutes les réalisations effectuées dans l'espace urbain depuis 10 ans, tout en privilégiant de nombreuses actions environnementales dans le cadre du

développement durable, la protection constante de l'environnement sur terre comme en mer, la propreté du village, son fleurissement exceptionnel, son authenticité et la qualité de vie de ses résidents.

Créé en 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » a élargi ses critères d'attribution afin de permettre aux collectivités de développer une nouvelle stratégie de gestion de l'espace public et du paysage dans un souci de protection environnementale renforcée.

Véritable feuille de route, la grille d'évaluation donne ainsi l'occasion d'intégrer des actions sur la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et également des modes de consommation, de gestion et de production responsables qui participent pleinement à la qualité du cadre de vie.

Fière de cette distinction la ville de Cassis souhaite poursuivre cette démarche et l'enrichir en impliquant l'ensemble de ses habitants qui en bénéficient en priorité.

Bravo aux services des espaces verts, ainsi qu'à tous les services qui œuvrent sans relâche au quotidien à rendre plus beau encore ce territoire unique.

Bravo à Tous les Cassidens !

Cassis, un art de vivre !



Le dossier de candidature 2018 au concours des Villes et Villages Fleuris
(pdf 5.5 M)